

ÉTATS FINANCIERS
Pour
CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
Pour l'exercice terminé le
31 MARS 2025

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT

TABLE DES MATIÈRES

31 MARS 2025

	<u>Page</u>
Rapport de l'auditeur indépendant	1 & 2
État de la situation financière	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7 - 11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs du

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT*Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Centre canadien pour l'éthique dans le sport (« le Centre »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et l'états de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*" du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance
à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

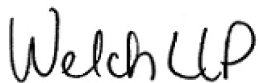
Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 19 septembre 2025.

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

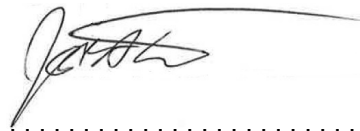
31 MARS 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<u>ACTIF</u>		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	3 254 267 \$	2 400 557 \$
Fonds détenus en fiducie (note 4)	147 597	462 968
Débiteurs	834 621	1 119 368
Taxes de vente recouvrables	67 120	55 459
Frais payés d'avance	<u>223 915</u>	<u>161 465</u>
	4 527 520	4 199 817
IMMOBILISATIONS (note 6)	<u>200 742</u>	<u>244 301</u>
	<u>4 728 262 \$</u>	<u>4 444 118 \$</u>
<u>PASSIF ET ACTIF NET</u>		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	2 448 563 \$	1 935 236 \$
Fonds détenus en fiducie (note 4)	147 597	462 968
Revenus reportés (note 7)	135 862	118 500
Taxes de vente à payer	<u>33 752</u>	<u>37 454</u>
	2 765 774	2 554 158
LOYERS REPORTÉS	<u>11 185</u>	<u>17 896</u>
	<u>2 776 959</u>	<u>2 572 054</u>
NET ASSETS		
Fonds d'opérations - non grevé d'affectations	643 860	549 966
Fonds de capital - grevé d'affectations internes	200 742	244 301
Fonds de réserve pour éventualités		
- grevé d'affectations internes	553 426	539 813
Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport		
- grevé d'affectations internes	<u>553 275</u>	<u>537 984</u>
	<u>1 951 303</u>	<u>1 872 064</u>
	<u>4 728 262 \$</u>	<u>4 444 118 \$</u>

Approuvé par le conseil d'administration :



..... Administrateur/Administratrice



..... Administrateur/Administratrice

(voir notes ci-jointes)

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	<u>Fonds d'opérations</u>	<u>Fonds de capital</u>	<u>Fonds de réserve pour éventualités</u>	<u>Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport</u>	<u>2025 Total</u>	<u>2024 Total</u>
Solde, début de l'exercice	549 966 \$	244 301 \$	539 813 \$	537 984 \$	1 872 064 \$	1 745 830 \$
Revenus nets (dépendances nettes)	226 375	(176 040)	13 613	15 291	79 239	126 234
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(132 481)</u>	<u>132 481</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde, fin de l'exercice	<u>643 860 \$</u>	<u>200 742 \$</u>	<u>553 426 \$</u>	<u>553 275 \$</u>	<u>1 951 303 \$</u>	<u>1 872 064 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Revenus		
Financement du gouvernement du Canada	8 917 328 \$	7 648 700 \$
Frais et revenus d'autres organisations	2 028 973	2 171 520
Contributions du Programme canadien antidopage	275 000	350 000
Autres revenus	72 380	57 210
Revenus de placements	45 822	19 496
Gain sur taux de change	(902)	5 744
	<u>11 338 601</u>	<u>10 252 670</u>
Dépenses		
Frais de personnel	4 698 502	3 650 114
Services de laboratoire et matériel pour les tests	2 959 606	3 028 452
Déplacements et réunions	673 074	737 223
Salaires de programmes et honoraires	663 365	677 758
Frais professionnels	613 551	390 086
Communications et technologie	407 161	357 619
Dépenses de programmes	387 011	448 188
Loyer et frais d'occupation	286 747	286 475
Amortissement et dépenses en capital	176 040	149 963
Consulting and subcontractors	159 513	188 397
Assurance	112 001	109 587
Dépenses de bureau et fournitures	73 865	55 564
Éducation, formation, recrutement et rétention	24 504	22 471
Frais de service et intérêts	22 025	21 945
Autres dépenses	1 594	1 277
Créances douteuses	803	1 317
	<u>11 259 362</u>	<u>10 126 436</u>
Revenu net	<u>79 239 \$</u>	<u>126 234 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
ENCAISSE FOURNIE (UTILISÉE) PAR		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Revenu net	79 239 \$	126 234 \$
Ajout (déduction) des éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	176 040	149 963
Amortissement des loyers reportés	<u>(6 711)</u>	<u>(6 711)</u>
	248 568	269 486
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	284 747	(517 254)
Taxes de vente	(15 363)	(143)
Frais payés d'avance	(62 450)	80 709
Créditeurs et frais courus	513 327	(147 036)
Revenus reportés	<u>17 362</u>	<u>77 623</u>
	<u>986 191</u>	<u>(236 615)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Aquisition d'immobilisations corporelles	<u>(132 481)</u>	<u>(185 241)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	853 710	(421 856)
ENCAISSE, DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>2 400 557</u>	<u>2 822 413</u>
ENCAISSE, FIN DE L'EXERCICE	<u>3 254 267 \$</u>	<u>2 400 557 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

1. **NATURE DES OPÉRATIONS**

Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (le « Centre ») est l'autorité reconnue au Canada en matière de sport fondé sur les valeurs et sans dopage. Au nom de la communauté sportive canadienne, le Centre assure un leadership solide et efficace au mouvement Sport pur et au Programme canadien antidopage. Le Centre offre des programmes et des services à l'échelle nationale et internationale en matière de consultation, d'éducation, de soutien technique et de solutions pour faire avancer le sport fondé sur les valeurs et sans dopage au Canada.

Le Centre a été prorogé en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Le Centre est exonéré de l'impôt sur le revenu en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Base de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales méthodes comptables sont :

Comptabilité par fonds

Fonds d'opérations

Le fonds d'opérations représente l'exécution des programmes et les activités administratives du Centre.

Fonds de capital

Le fonds de capital représente les immobilisations corporelles appartenues par le Centre.

Fonds de réserve pour éventualités

Le conseil d'administration du Centre a grevé d'affectations internes des fonds afin de préserver ses diverses activités et de l'aide à gérer ses responsabilités financières en cas de circonstances imprévues.

Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport

Le conseil d'administration du Centre a grevé d'affectations internes des fonds pour s'assurer que les programmes dans le domaine de l'Éthique dans le sport peuvent être réalisés en cas de déficits des programmes.

Instruments financiers

Mesure des instruments financiers

Le Centre évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Le Centre évalue subséquemment tous ses actifs et passifs financiers selon le coût amorti.

Dépréciation

Les actifs financiers mesurés selon le coût amorti sont évalués à des fins de dépréciation lorsque des indicateurs de dépréciation existent. Le montant de toute dépréciation est comptabilisé dans les résultats nets de la période.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont comptabilisés dans le résultat net de la période pendant laquelle ils ont été engagés. Toutefois, les instruments financiers qui ne sont pas mesurés subséquemment à la juste valeur sont rajustés en fonction des coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur création, émission ou prise en charge.

2. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES** - suite

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement linéaire comme suit :

Matériel informatique	3 ans
Meubles	10 ans
Améliorations locatives	Pour la durée du contrat de location restante
Matériel de bureau	5 ans
Logiciel	3-10 ans

Loyers reportés

Les loyers reportés sont comptabilisés au coût et sont amortis selon une base linéaire sur la durée du bail connexe.

Constatation des produits

Le Centre applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des produits. Les revenus grevés d'affectations sont comptabilisés en tant que produits de l'exercice pendant lequel les dépenses connexes sont engagées. Les revenus non grevés d'affectations sont comptabilisés en tant que produits lorsqu'ils sont reçus ou deviennent recevables, si les montants exigibles peuvent être estimés de manière raisonnable et s'il est raisonnablement possible de recouvrer les montants.

Les revenus pour les services du programme antidopage et les contrôles du dopage sont comptabilisés lorsque les services sont fournis.

Transactions en devises étrangères

Les transactions en devise étrangère et les soldes en devise étrangère ont été convertis en dollars canadiens en utilisant la méthode temporelle. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devise étrangère ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et les dépenses sont convertis au taux de change en vigueur au moment de chaque transaction. Les gains et les pertes sur change sont comptabilisés dans le revenu pour l'exercice.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et les montants déclarés des revenus et dépenses pendant la période visée. Les principales estimations comptables portent notamment sur la recouvrabilité des débiteurs, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et l'évaluation des frais courus. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées régulièrement et si des rajustements sont nécessaires ils sont comptabilisés dans les résultats nets de la période pendant laquelle ils sont connus.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Centre est exposé et gère un certain nombre de risques financiers.

L'exposition principale aux risques financiers et les politiques de gestions de risques financiers du Centre sont comme suit :

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier cause une perte financière à l'autre partie en ne s'acquittant pas d'une obligation.

L'exposition maximale du Centre au risque de crédit correspond à la somme de la valeur comptable de son encaisse et de ses comptes débiteurs. L'encaisse du Centre étant déposée auprès de banques à charte canadiennes, la direction estime que le risque de perte est faible. Le Centre gère le risque de crédit lié à ses comptes débiteurs en faisant régulièrement état des sommes dues et en suivant les risques existants.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre ne serait pas en mesure d'honorer ses obligations financières quand elles sont exigibles. Le Centre établit des budgets et des estimations d'encaisse pour couvrir ses besoins en liquidités et ainsi veiller à disposer des fonds nécessaires pour remplir ses obligations.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable aux fluctuations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de prix autre.

i) *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Le Centre n'est pas exposé au risque de taux d'intérêt.

ii) *Risque de change*

Le risque de change est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie futurs liés à l'instrument fluctuent par rapport au dollar canadien en raison de facteurs liés aux taux de change des devises étrangères. Le Centre n'est pas exposé à un important risque de change.

Créditeurs et frais courus	64 257	\$ CAD	43 861	\$ USD
Créditeurs et frais courus	4 117	CAD	4 920	NZD
Créditeurs et frais courus	28 620	CAD	19 143	EUR
Créditeurs et frais courus	167 977	CAD	100 996	CHF
Créditeurs et frais courus	7 173	CAD	3 777	GBP
Créditeurs et frais courus	707	CAD	768	AUD
Créditeurs et frais courus	1 261	CAD	127 340	JPY
Créditeurs et frais courus	2 742	CAD	19 598	NOK
Créditeurs et frais courus	220	CAD	150	BSD
Créditeurs et frais courus	2 452	CAD	16 750	SEK

3. INSTRUMENTS FINANCIERS - suite

Risque de marché - suite

iii) *Risque de prix autre*

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs liés à l'instrument fluctuent en raison de variations des prix du marché (autres que celles dont la cause est le risque de taux d'intérêt ou le risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier, à son émetteur ou par des facteurs ayant effet sur des instruments similaires sur le marché.

Puisque le Centre ne détient aucun placement négocié sur les marchés publics, il n'est pas exposé à d'importants risques de prix autre.

Changements des risques

Le niveau d'exposition au risque de crédit du Centre a augmenté en raison d'une augmentation importante des comptes débiteurs. Tout autres risques financiers n'ont pas eu de changement important depuis l'exercice précédent.

4. FONDS DÉTENUS EN FIDUCIE

Le Centre gère des fonds au nom de quatre clients internationaux à des fins de coordination des contrôles antidopage. Les fonds détenus en fiducie sont réservés pour les activités liées à la coordination des contrôles antidopage pour le compte de ces clients. Ces fonds sont détenus dans des comptes bancaires distincts

5. MARGE DE CRÉDIT

Le Centre détient une marge de crédit de 300 000 \$ au taux de base plus 1,65 %. Au 31 mars 2025 la marge était inutilisée.

6. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles comprennent ce qui suit :

	2025		2024	
	<u>Cost</u>	<u>Accumulated amortization</u>	<u>Net book value</u>	<u>Net book value</u>
Matériel informatique	148 641 \$	141 281 \$	7 360 \$	13 831 \$
Meubles	222 134	174 708	47 426	65 476
Améliorations locatives	30 541	22 698	7 843	8 604
Équipements de bureau	60 244	58 749	1 495	-
	<u>461 560 \$</u>	<u>397 436 \$</u>	<u>64 124 \$</u>	<u>87 911 \$</u>

Les immobilisations incorporelles comprennent ce qui suit :

	2025		2024	
	<u>Cost</u>	<u>Accumulated amortization</u>	<u>Net book value</u>	<u>Net book value</u>
Logiciels	881 362 \$	744 744 \$	136 618 \$	156 390 \$
Total des immobilisations	<u>1 342 922 \$</u>	<u>1 142 180 \$</u>	<u>200 742 \$</u>	<u>244 301 \$</u>

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - suite

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

7. DEFERRED REVENUE

Pendant l'exercice, le Centre a été rémunéré pour des services et des événements prévus pour le prochain exercice financier. L'évolution des revenus reportés est la suivante :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Solde, début de l'exercice	118 500 \$	40 877 \$
Plus : montants reçus au cours de l'exercice	622 299	641 262
Moins : montants constatés en revenus lors de l'exercice	<u>(604 937)</u>	<u>(563 639)</u>
Solde, fin de l'exercice	<u>135 862 \$</u>	<u>118 500 \$</u>

8. TRANSACTIONS ENTRE APPARENTÉS

Certains membres du conseil d'administration du Centre sont aussi membres de la Fondation Sport pur (la « Fondation »), qui fonctionne de manière indépendante.

Pendant l'exercice, le Centre a comptabilisé des revenus de 8 000 \$ (2024 - 10 060 \$) provenant de la Fondation pour les services de gestion de projet et le soutien administratif. Le Centre n'a versé aucune contribution (2024 - néant \$) à la Fondation pour le remboursement des dépenses. Ces transactions sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit le montant établi et convenu par les parties liées.

Une somme due à la Fondation de 4 919 \$ (2024 - 2 429 \$) est inclus dans les comptes créditeurs. Une somme provenant de la Fondation de 5 666 \$ (2024 - 2 052 \$) est inclus dans les comptes débiteurs. Ces soldes commerciaux sont soumis aux conditions normales de commerce.

9. ENGAGEMENTS

Le Centre est engagé par un contrat de location-exploitation pour ses locaux qui vient à échéance le 28 février 2028. Le tableau suivant présente les paiements futurs pour le loyer de base et les coûts d'exploitation futurs estimés nécessaires annuellement :

2026	322 057 \$
2027	322 057
2028	<u>295 219</u>
	<u>939 333 \$</u>

Le Centre a aussi conclu une entente contractuelle avec l'Institut national de la recherche scientifique (laboratoire de l'INRS) pour ses services, une contribution annuelle aux projets de recherche et l'acquisition d'instruments analytiques et d'autres équipements. Les paiements exigés pour la période 2023-2025 totalisent 1 850 000 \$ par an.

10. EXPENSE FINANCIAL REPORTING

Le coût des stocks comptabilisé en charges et compris dans les services de laboratoire et matériel pour les tests s'élevait à 176 317 \$ pour l'exercice (2024 - 148 822 \$).

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT

ÉTAT DES RÉSULTATS PAR ENTENTE DE FINANCEMENT ET ENVELOPPE

EXERCISE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	MSO 24-25 CCES - no 1366684							MSO 24-25 CCES Programme canadien de sport sécuritaire - no 1370137					
	Administration générale	Gouvernance	Salaires, honoraires et avantage sociaux	Langues officielles (Protégé)	Opérations et programmation	Excellence renforcée	Total	Salaires, honoraires et avantage sociaux	Langues officielles (Protégé)	Opérations et programmation	Total	Montant non financés	Total CCES
Revenus													
Financement du gouvernement du Canada	482 481 \$	31 550 \$	2 926 893 \$	13 000 \$	3 284 776 \$	900 000 \$	7 638 700 \$	575 424 \$	30 000 \$	673 204 \$	1 278 628 \$	- \$	8 917 328 \$
Frais et revenus d'autres organisations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 028 973	2 028 973
Contributions au programme canadien antidopage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	275 000	275 000
Autre revenus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	72 380	72 380
Revenus de placements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	45 822	45 822
Gain (perte) sur le taux de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(902)	(902)
	<u>482 481</u>	<u>31 550</u>	<u>2 926 893</u>	<u>13 000</u>	<u>3 284 776</u>	<u>900 000</u>	<u>7 638 700</u>	<u>575 424</u>	<u>30 000</u>	<u>673 204</u>	<u>1 278 628</u>	<u>2 421 273</u>	<u>11 338 601</u>
Dépenses													
Coûts de personnel	-	-	2 926 893	-	3 254	80 390	3 010 537	828 924	-	6 400	835 324	852 641	4 698 502
Services de laboratoire et fournitures d'analyse	-	-	-	-	1 635 075	816 189	2 451 264	-	-	-	-	508 342	2 959 606
Déplacements et réunions	10 701	5 036	-	-	403 258	-	418 994	-	-	50 584	50 584	203 496	673 074
Salaires et honoraires de programme	-	-	-	-	428 026	-	428 026	-	-	1 274	1 274	234 065	663 365
Honoraires professionnels	56 050	6 304	-	-	251 887	-	314 241	-	-	211 905	211 905	87 405	613 551
Communications et technologie	96 523	-	-	-	216 100	-	312 623	-	-	54 054	54 054	40 484	407 161
Dépenses de programme	5 666	184	-	13 000	243 632	3 421	265 903	-	30 000	696	30 696	90 412	387 011
Loyer et frais d'occupation	230 280	-	-	-	5 060	-	235 340	-	-	2 438	2 438	48 969	286 747
Amortissements et dépenses en immobilisations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	176 040	176 040
Consultants et sous-traitants	40 804	17 029	-	-	274	-	58 107	-	-	46 369	46 369	55 038	159 513
Assurances	25 666	2 874	-	-	73 147	-	101 687	-	-	-	-	10 314	112 001
Fournitures et frais de bureau	5 330	-	-	-	17 096	-	22 426	-	-	29 496	29 496	21 943	73 865
Éducation, formation, recrutement et rétention	1 077	110	-	-	3 367	-	4 554	-	-	16 426	16 426	3 524	24 504
Frais de service et intérêts	10 128	14	-	-	4 245	-	14 386	-	-	41	41	7 598	22 025
Autres dépenses	257	-	-	-	355	-	612	-	-	23	23	959	1 594
Dépenses liées aux créances douteuses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	803	803
	<u>482 481</u>	<u>31 550</u>	<u>2 926 893</u>	<u>13 000</u>	<u>3 284 776</u>	<u>900 000</u>	<u>7 638 700</u>	<u>828 924</u>	<u>30 000</u>	<u>419 704</u>	<u>1 278 628</u>	<u>2 342 033</u>	<u>11 259 362</u>
Résultat net - excédent/(déficit)	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$	<u>(253 500)</u> \$	<u>-</u> \$	<u>253 500</u> \$	<u>-</u> \$	<u>79 239</u> \$	<u>79 239</u> \$
Montants de financement (selon les annexes des enveloppes)													
Entente initiale	(482 481) \$	(31 550) \$	(2 926 893) \$	(13 000) \$	(1 784 776) \$	- \$	(5 238 700) \$	(575 424) \$	(30 000) \$	(673 204) \$	(1 278 628) \$		
Révision 1 (Excellence améliorée)	-	-	-	-	-	(900 000)	(900 000)	-	-	-	-		
Révision 2	-	-	-	-	(1 500 000)	-	(1 500 000)	-	-	-	-		
Catégorie de dépenses sur/(sous) utilisée	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$	<u>253 500</u> \$	<u>-</u> \$	<u>(253 500)</u> \$	<u>-</u> \$		